



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22920
9 août 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 9 AOUT 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'aviation américaine continue de violer l'espace aérien iraquien, comme indiqué ci-après :

1. Les 5 et 6 août 1991, l'aviation américaine a effectué 10 sorties dans l'espace aérien iraquien : trois formations de deux appareils chacune et quatre sorties effectuées en solo. Ces appareils volaient à une vitesse de 600 à 900 kilomètres à l'heure, à une altitude comprise entre 4 500 et 17 000 mètres.
2. Ces sorties étaient concentrées sur les régions de Mossoul, Irbil, Dohouk et Amadiya, et avaient un double objectif d'observation et de provocation.
3. A 14 h 25, une formation composée de deux appareils a franchi le mur du son au-dessus de la ville de Mossoul.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI